

**Liste des services et tarifs pour nos utilisateurs ayant ouvert un compte en France  
Métropolitaine**

Version 0.1 (01 avril 2021) 4 pages

**Merci de vous reporter à notre site Internet pour plus d'informations sur nos tarifs et prestations.**

<b>Binks Standard</b>	<b>0€/mois</b>
Compte bancaire IBAN Euro	<b>Gratuit</b>
Carte physique v1 et frais d'expédition	<b>10€</b>
Réception d'une carte VISA Débit supplémentaire	20€
Cartes virtuelles	<b>1 gratuite</b> par an puis 0,99€ par carte virtuelle supplémentaire
Paiements physiques ou en ligne <b>(conversion au taux de change réel sans commission de change)</b>	Sans frais sauf hors zone euro (1%) plafonné à <b>1500€/mois</b>
Virements	<b>Sans frais jusqu'à 5000€ par mois</b> (virements entrants et sortant comptabilisés) puis 2,5% au-delà
Retraits en espèces <b>(plafonné à 1000€/mois)</b>	<b>5 retraits gratuits</b> dans la limite de 210€ cumulés par mois puis 2,5% minimum 2€ à l'étranger et 1,5% minimum 1€ en zone euro, facturé à partir du 6 <sup>ème</sup> retrait ou au-delà de 210€
Virements instantanés <b>(plafonné à 10 000€/mois)</b>	<b>2 gratuits par an</b> puis 0,99€ par virement instantané, au-delà de 5000€ cumulés dans le mois (comptabilisés avec les virements normaux) 3% du montant seront prélevés pour chaque virement instantané supplémentaire
Virements SWIFT	<b>Non disponible</b> pour cette offre

<b>Binks Classic</b>	<b>8,99€/mois</b> (engagement 12 mois renouvelable) <b>ou 89,90€</b>
Compte bancaire IBAN Euro	<b>Gratuit</b>
Carte physique v1 et frais d'expédition	<b>Offerte</b>
Réception d'une carte VISA Débit supplémentaire	20€
Cartes virtuelles	<b>5 gratuites</b> par an puis 0,99€ par carte virtuelle supplémentaire
Paiements physiques ou en ligne <b>(conversion au taux de change réel sans commission de change)</b>	Sans frais sauf hors zone euro (0,75%) plafonnés à <b>80 000€/mois</b>
Virements	<b>Illimité et sans frais</b>
Retraits en espèces ( <b>plafonné à 1500€/mois</b> )	<b>8 retraits gratuits</b> dans la limite de 500€ cumulés par mois puis 1,5% minimum 2€ à l'étranger et 1% minimum 1€ en zone euro, facturé à partir du 9 <sup>ème</sup> retrait ou au-delà de 500€
Virements instantanés ( <b>plafonné à 15 000€/mois</b> )	<b>3 gratuits par mois</b> puis 0,99€ par virement instantané supplémentaire
Virements SWIFT	<b>3% minimum 10€ pour l'émission et la réception</b> d'un virement SWIFT en euro ou en devise

<b>Binks Premium</b>	<b>13,99€/mois</b> (engagement 12 mois renouvelable) <b>ou 109,99€</b>
Compte bancaire IBAN Euro	<b>Gratuit</b>
Carte physique v1 et frais d'expédition	<b>Offerte</b>
Réception d'une carte VISA Débit supplémentaire	20€
Cartes virtuelles	<b>10 gratuites</b> par an puis 0,99€ par carte virtuelle supplémentaire
Paiements physiques ou en ligne <b>(conversion au taux de change réel sans commission de change)</b>	Sans frais sauf hors zone euro (0,5%) plafonnés à <b>120 000€/mois</b>
Virements	<b>Illimité et sans frais</b>
Retraits en espèces ( <b>plafonné à 2000€/mois</b> )	<b>Retraits illimités</b> dans la limite de 850€ cumulés par mois puis 1,5% minimum 1€ à l'étranger et 1% minimum 0,5€ en zone euro ou au-delà de 850€
Virements instantanés ( <b>plafonné à 35 000€/mois</b> )	<b>5 gratuits par mois</b> puis 0,99€ par virement instantané supplémentaire
Virements SWIFT	<b>2,5% minimum 10€ pour l'émission et la réception</b> d'un virement SWIFT en euro ou en devise

<b>Frais sur opération spéciales</b>	
<b>Carte de remplacement (carte perdue ou volée)</b>	10€
<b>Compte bancaire inactif</b>	30€/an à partir de 12 mois d'inactivité
<b>Carte bancaire inactive</b>	6€/trimestre si moins de 4 opérations par carte au cours du trimestre
<b>Activité irrégulière ou contraire aux conditions générales d'utilisations</b>	150€
<b>Break fees (en cas de passage à un plan inférieur)</b>	Sous 14 jours : 5€ Sous 10 mois : 2 mensualités du plan initial Après 10 mois : Pas de break fees
<b>Exportation du relevé bancaire d'un compte fermé définitivement</b>	100€
<b>Saisie bancaire</b>	OA = 10% et ATD = 80€
<b>Défaut de provision</b>	2€ par rejet à partir du 2 <sup>ème</sup> rejet dans le mois
<b>Renseignements bancaire</b>	5€
<b>Relance de paiement (mail suite à un passage en solde négatif par manque de provision sur le compte)</b>	20€
<b>Relevé bancaire par périodicité autre que mensuelle</b>	2,50€ par relevé
<b>Modification d'adresse manquante ou erronée/numéro de téléphone manquant ou erroné</b>	15€

### **Carte bancaire**

La carte bancaire Binks est une carte de débit immédiat VISA, qui n'affiche aucun numéro ni sur son recto ni sur son verso. Il existe une différence esthétique sur la carte délivrée aux clients ayant souscrit à Binks Standard et ceux ayant souscrits à Binks Classic ou Binks Premium.

### **Paiements en ligne ou physiques**

Grâce à la carte bancaire délivrée, l'Utilisateur est en mesure d'effectuer des paiements en ligne et dans un point de vente physique. Aucune commission de change n'est appliquée dans le cas d'un paiement en devise mais d'autres frais peuvent l'être selon le plan choisi.

## **Virements**

Selon le plan choisi, vous êtes en mesure d'émettre et recevoir des virements de type SEPA2 sans limite, cependant certains frais peuvent être appliqués si le plafond précisé est dépassé. La comptabilisation des virements se fait en additionnant les montants reçus et envoyés, de manière mensuelle.

## **Virements instantanés**

Selon le plan choisi, vous êtes en mesure d'émettre et recevoir des virements de type SEPA Instant, cependant certains frais peuvent être appliqués ainsi qu'un plafond que vous ne pourrez pas dépasser. La comptabilisation des virements instantanés se fait en additionnant les montants reçus et envoyés par virement et virement instantané, de manière mensuelle.

## **Retraits en espèces**

Il est possible de retirer l'argent de son Compte-Carte par l'intermédiaire de retraits dans les différents GAB/DAB de n'importe quelle banque. Des plafonds peuvent cependant être effectifs selon le plan choisi.

## **Virements SWIFT**

L'envoi et la réception d'argent dans d'autres devises ou en euros via le réseau SWIFT est possible chez Binks moyennant des frais dont vous trouverez les détails plus haut. Il faudra alors renseigner le « BIC » dans l'application lors de l'envoi de votre virement.